

Le personnel de l'école de votre enfant

2. Centre d'aide à l'apprentissage (*Learning Assistance Centre* ou *LAC*) ou enseignants ressources (*Resource Teachers* ou *RT*)

- Ce sont des professeurs spécialement formés pour fournir de l'aide à tous les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage.
- Ils peuvent travailler également avec des élèves ayant des besoins particuliers et pour lesquels un programme d'enseignement adapté est nécessaire.
- Certains peuvent travailler avec des élèves d'ALS et les soutenir dans leurs efforts d'acquisition de la langue.

Personnel de soutien non enseignant :

Ce personnel spécialement formé apporte un appui spécifique aux élèves.

1. Assistants en éducation spécialisée (*Special Education Assistants* ou *SEA*)

- Les SEA sont formés pour travailler avec les élèves nécessitant une attention et une assistance spécialisées.
- Ils travaillent directement avec les professeurs pour aider les élèves.
- Ils travaillent souvent avec les élèves en proie à des problèmes particulièrement graves.

2. Travailleurs des services à la jeunesse et à la famille (*Youth and Family Workers* ou *YFW*)

- Ces travailleurs ont été formés pour répondre aux besoins sociaux et émotionnels des élèves.
- Ils travaillent normalement avec les élèves et leurs familles en dehors des salles de classe.
- Ils aident directement les élèves et les familles et établissent des liens avec l'école, la communauté scolaire et des agences extérieures.



“Who are the People in Your Child’s School?” *Elementary*

[French]

Cette brochure fait partie d'une série commanditée par le programme *Travailleurs(euses) d'Etablissement dans les Ecoles* de la Commission Scolaire de Vancouver et produites par un collectif de professeurs d'anglais langue seconde (ALS) et par l'équipe des *Travailleurs(euses) de Liaison Multiculturelle* de la Commission Scolaire de Vancouver.



Ce programme a été rendu possible grâce à une contribution financière du Gouvernement du Canada et de la province de Colombie-Britannique.

Le personnel de l'école de votre enfant – Qui est-il? Quelles sont ses responsabilités?



Écoles élémentaires

Le personnel de l'école de votre enfant



Les professeurs qui enseignent en salle de classe travaillent en étroite collaboration avec un grand nombre d'autres personnes dans l'école de votre enfant. Ces personnes sont là pour que votre enfant et tous les autres enfants qui fréquentent son école puissent développer leurs compétences au mieux de leurs capacités dans un environnement sûr et accueillant.

Le nombre et les fonctions de ces personnes peuvent varier d'une école à l'autre.

Administration :

Les directeurs d'école et/ou les directeurs adjoints sont les administrateurs de l'école. On pourrait les appeler directeurs administratifs.

Leurs responsabilités s'étendent, entre autres, aux domaines ci-dessous :

- la santé et la sécurité de chaque élève;
- l'assurance du respect de la Loi scolaire de la Colombie-Britannique (*British Columbia School Act**);
- le bon fonctionnement de l'école et l'élaboration de procédures;
- l'interaction avec le personnel pour la mise en œuvre des plans de l'école; et
- les réunions avec les parents pour faciliter l'intéressement des parents aux décisions concernant l'école.

Assistants administratives :

Les secrétaires ou assistantes administratives travaillent avec les administrateurs.

Leurs responsabilités s'étendent, entre autres, aux domaines ci-dessous :

- la gestion des documents administratifs;
- l'appui aux administrateurs pour assurer le bon fonctionnement de l'école;
- la gestion des appels téléphoniques et du courrier;
- la notification des parents en cas de maladie de leur enfant ou d'un besoin de venir le chercher; et
- la gestion des situations requérant des premiers soins.

* Voir la brochure intitulée **British Columbia School Act/La Loi scolaire de la Colombie-Britannique**

Bibliothécaire :

Les écoles ont une bibliothécaire qui peut également être une enseignante.

Toutefois, ce ne sont pas toutes les écoles qui ont une bibliothécaire à plein temps. Pour cette raison, la bibliothèque peut ne pas être ouverte durant certaines périodes d'une journée ou d'une semaine de classe.

Les responsabilités principales de la bibliothécaire sont :

- l'aide aux élèves qui se rendent à la bibliothèque pour préparer des travaux scolaires;
- l'enseignement seule ou en collaboration avec d'autres enseignants de certaines composantes d'un programme scolaire;
- les conseils aux élèves recherchant des ouvrages de lecture à caractère récréatif ou didactique; et
- la conservation des collections de la bibliothèque et les additions à celles-ci.

Personnel enseignant en milieu scolaire :

En plus des professeurs qui dispensent leur enseignement en salle de classe, il y a d'autres professeurs spécialement formés qui apportent leur soutien aux élèves.

1. Professeurs d'anglais langue seconde (ALS) ou enseignants ressources (*Resource Teachers* ou *RT*)

- Ces professeurs ont été formés pour travailler avec des élèves dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.
- Ils apportent leur soutien aux élèves d'ALS soit par classe entière, soit par petits groupes.